



LE DOSSIER DU MOIS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

LA POPULATION FRANÇAISE À L'HEURE DU POPY- BOOM

*Par Philippe Crevel
Directeur du Cercle de l'Épargne*

Février 2016

LA POPULATION FRANÇAISE À L'HEURE DU PAPY-BOOM

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

SOMMAIRE

LES FEMMES L'EMPORTENT HAUT LA MAIN	3
25 ANS, L'ÂGE À PARTIR DUQUEL LES FEMMES PRENNENT LE DESSUS MAIS C'EST À 60 ANS QU'ELLES SONT MAJORITAIRES	4
UN SOLDE NATUREL EN DÉCLIN	4
L'ANNÉE OÙ LE NOMBRE DE DÉCÈS A ATTEINT LA BARRE DES 600 000.....	5
L'EFFRITEMENT DES NAISSANCES	5
MARIAGES DE MOINS EN MOINS NOMBREUX ET DE PLUS EN PLUS TARDIFS	6
UNE LENTE ÉROSION DU TAUX DE NATALITÉ	6
L'EXPLOSION DES NAISSANCES HORS MARIAGE	7
DES ENFANTS DE PLUS EN PLUS TARD	8
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE	10
ESPÉRANCE DE VIE À 60 ANS.....	10
LA FRANCE, LE PAYS AUX 20 000 CENTENAIRES	10
UNE FORTE PROGRESSION DES DÉCÈS	11
QUAND LES JEUNES ONT PERDU LA PARTIE FACE AUX SENIORS !	12

LA POPULATION FRANÇAISE À L'HEURE DU POPY- BOOM

Par Philippe Crevel

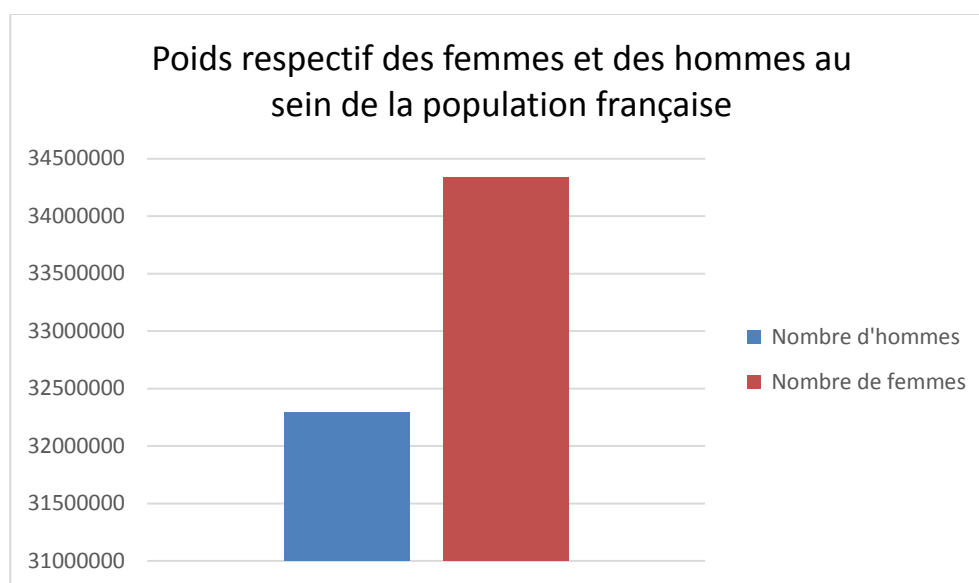
Directeur du Cercle de l'Épargne

Au-delà des aspects conjoncturels, l'année 2016 est, sur le plan démographique, révélatrice de la mutation que nous sommes en train de vivre. Nous sommes entrés de plain-pied dans le processus de vieillissement. L'augmentation du nombre de décès voire les fluctuations à la baisse et à la hausse de l'espérance de vie en sont des symptômes. Une vilaine grippe, une canicule estivale se traduisent par un recul de l'espérance de vie.

En dix ans, la population de la France a augmenté de 3,442 millions. La France comptait, au 1^{er} janvier 2016, 66,628 millions d'habitants.

LES FEMMES L'EMPORTENT HAUT LA MAIN

Du fait d'une espérance de vie plus importante que celle des hommes, les femmes sont majoritaires. Il y avait, toujours au 1^{er} janvier de cette année, 2 045 028 femmes de plus que d'hommes.



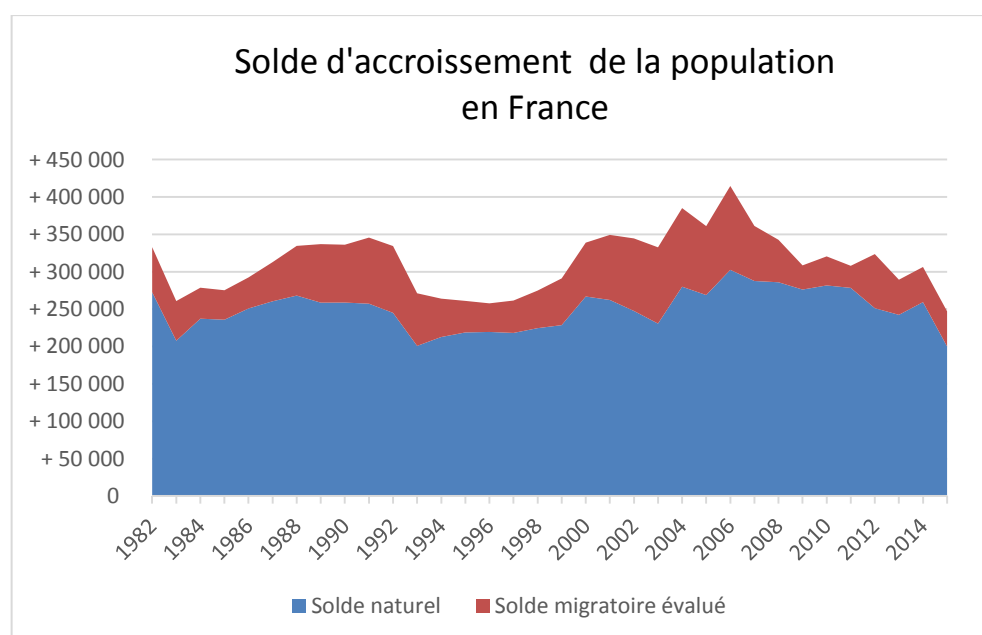
25 ANS, L'ÂGE À PARTIR DUQUEL LES FEMMES PRENNENT LE DESSUS MAIS C'EST À 60 ANS QU'ELLES SONT MAJORITAIRES

C'est bien connu, il naît plus de garçons que de filles mais au fur et à mesure des années, les femmes reprennent le dessus. À la naissance, il y a 51,15 % d'hommes pour 48,85 % de femmes. C'est à 25 ans que les courbes se croisent en ce qui concerne le nombre de vivants par année de naissance. En revanche, il faut attendre 60 ans afin que les hommes deviennent minoritaires et que l'avantage masculin à la naissance disparaisse. Au 1^{er} janvier 24,542 millions d'hommes ont 60 ans et moins pour 24,562 millions de femmes. Évidemment, au-delà de 60 ans, le déséquilibre est de plus en plus patent.

UN SOLDE NATUREL EN DÉCLIN

Avec l'augmentation du nombre de décès et le léger tassement des naissances, le solde naturel a fortement chuté en 2015. Il a été de 200 000 contre 302 000 en 2006. Le solde migratoire reste très faible à 47 000. Ce solde est la différence entre les personnes qui immigreront en France et celles qui émigreront de France. Il était positif de 112 000 en 2006. Le solde migratoire représentait 20 % de l'accroissement de la population en 2015 contre 27 % en 2006.

Avec le vieillissement de la population, des travailleurs immigrés repartent dans leur pays d'origine pour leur retraite. Par ailleurs, un nombre croissant de jeunes Français partent faire leurs études à l'étranger ou travailler. Néanmoins, il y a plus de jeunes étrangers qui arrivent que de jeunes français qui partent.

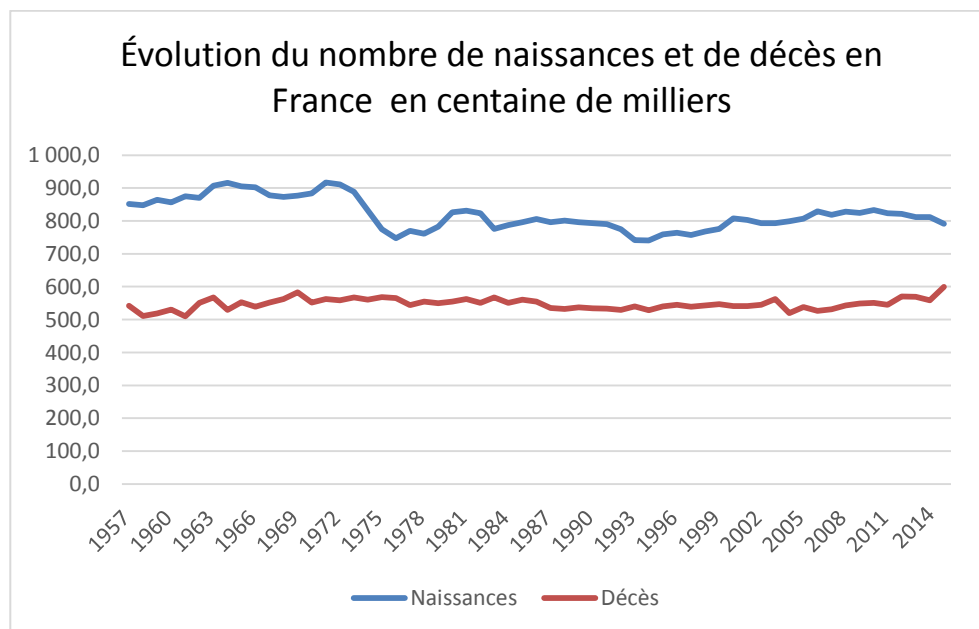


L'ANNÉE OÙ LE NOMBRE DE DÉCÈS A ATTEINT LA BARRE DES 600 000

Le nombre de décès tournait, depuis une décennie, autour de 500 000. Du fait de l'arrivée des générations creuses de l'entre-deux-guerres, ce nombre avait tendance à se tasser. L'augmentation de 2015 repose en partie sur des aléas conjoncturels comme une grippe un peu plus virulente et une canicule estivale. Cette progression en appellera d'autres car la vulnérabilité de la population face à des événements épidémiologiques et climatiques ne peut que s'accroître.

L'EFFRITEMENT DES NAISSANCES

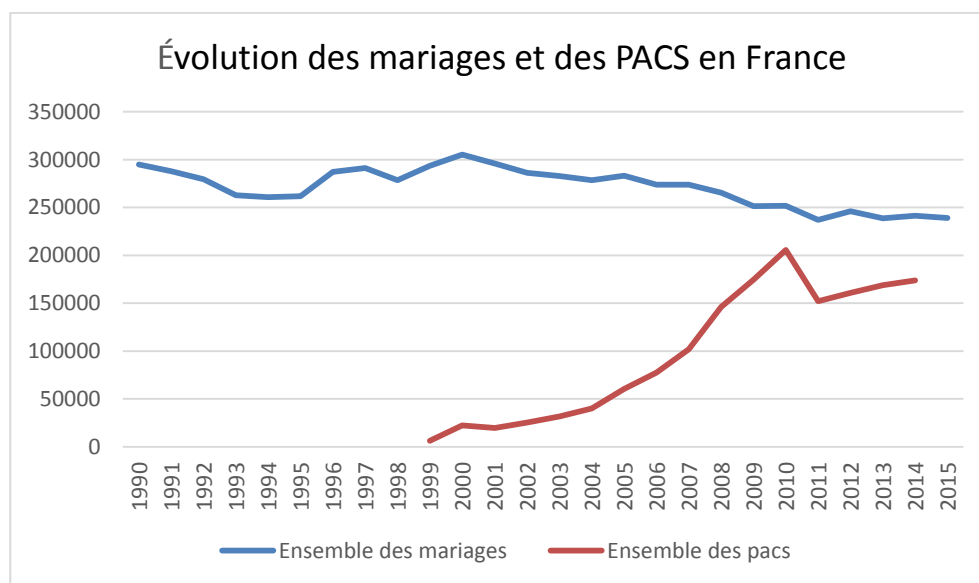
Le petit tassement des naissances ne peut pas être mis sur le compte des attentats. Il n'y a pas eu, en effet, de chute de la natalité en octobre, neuf mois après les événements du début de l'année 2015. Le recul du nombre de naissances est régulier tout au cours de l'année. La situation économique a pu jouer un rôle. En outre, le phénomène de rattrapage de naissances pour des générations de femmes de 30 à 40 ans s'estompe légèrement. En effet, depuis des années, les femmes ont tendance à avoir leurs enfants de plus en plus tardivement du fait d'études plus longues, de la nécessité de s'insérer professionnellement et par choix personnel. Ce recul de la maternité tend à se stabiliser ce qui aboutit à peser un peu sur le nombre de naissances. En outre, les générations de femmes en âge d'avoir des enfants ont des effectifs moindres ce qui amène et amènera une diminution du nombre de naissances dans les prochaines années.



MARIAGES DE MOINS EN MOINS NOMBREUX ET DE PLUS EN PLUS TARDIFS

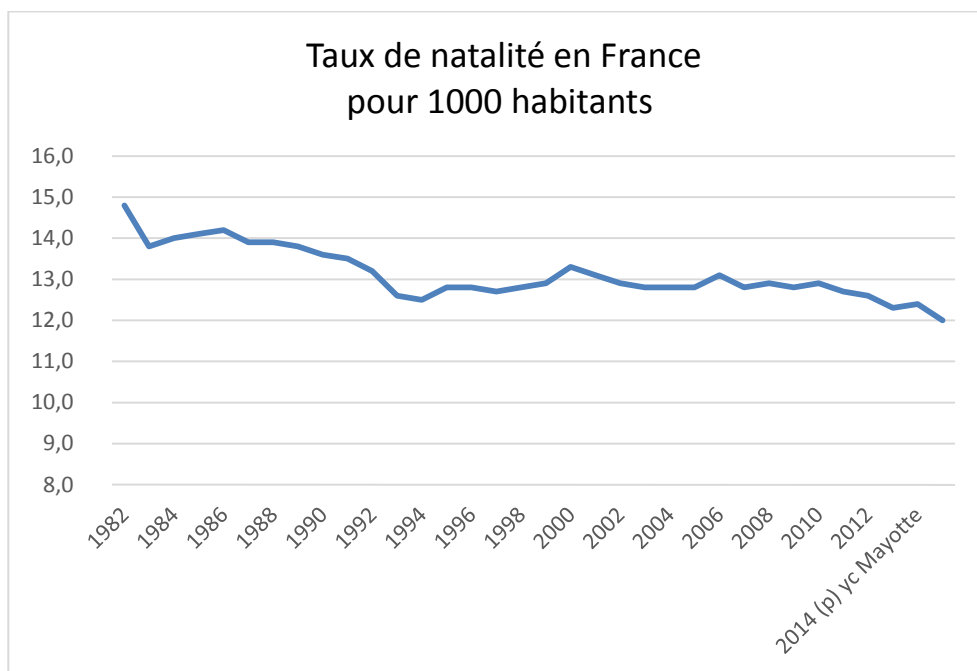
Le nombre de mariages est tombé en dessous de 240 000 en 2015. À la sortie de la Seconde guerre mondiale, plus de 500 000 mariages étaient célébrés chaque année. Une première chute intervient dans les années 50. En 1956, le nombre de mariage est tombé à 293 000. Une remontée s'opère jusque dans les années 70. Ainsi, en 1972, 416 000 mariages sont enregistrés. Cette évolution est liée à l'arrivée à l'âge de se marier des premières générations du baby-boom. Après les années 70, le nombre de mariage baisse fortement. Néanmoins, une remontée est à souligner en 2000 avec 305 000 mariages.

L'âge du premier mariage (âge de la mariée) recule d'année en année. Il était de 30,9 ans en 2014 contre 26,8 ans en 1994. Ce recul obéit autant à des considérations sociologiques qu'économiques. Les jeunes attendent de stabiliser leur situation professionnelle avant de se marier. L'âge moyen d'entrée dans la vie active est désormais supérieur à 22 ans du fait de l'allongement des études. La normalisation de la situation professionnelle intervient autour de 30 ans. Il est de plus en plus fréquent que le mariage soit célébré après la naissance du premier enfant.



UNE LENTE ÉROSION DU TAUX DE NATALITÉ

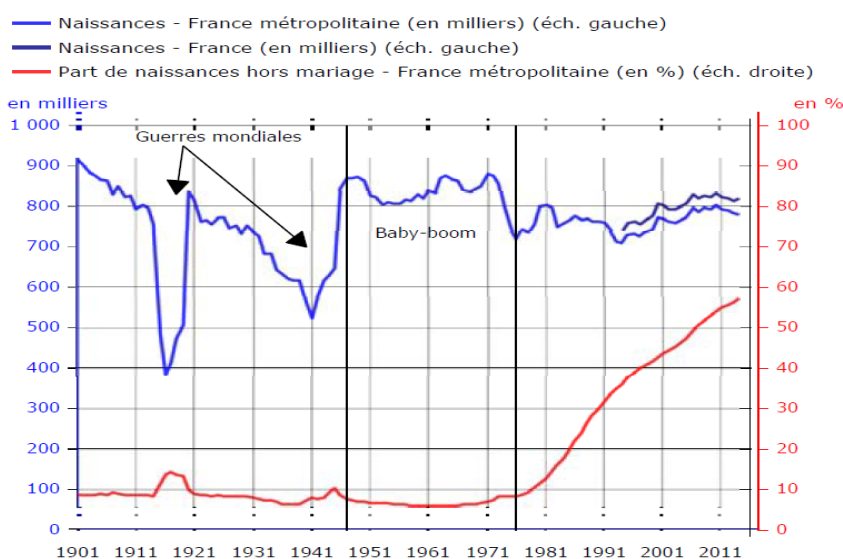
Le taux de natalité s'érode d'année en année. Durant le baby-boom, il s'élevait alors 20 pour mille, le taux de fécondité étant alors près de 3. Il a commencé à baisser régulièrement à partir des années 70 pour tomber progressivement à 12 pour mille. Une progression a été enregistrée en 2000 avec un taux à 13,3. Le vieillissement de la population conduit naturellement à une diminution du taux de natalité. L'état de l'économie pourrait jouer un rôle dans la baisse récente du taux de natalité. Il est encore trop tôt pour apprécier l'impact du changement des modalités d'attribution de certaines prestations familiales.



L'EXPLOSION DES NAISSANCES HORS MARIAGE

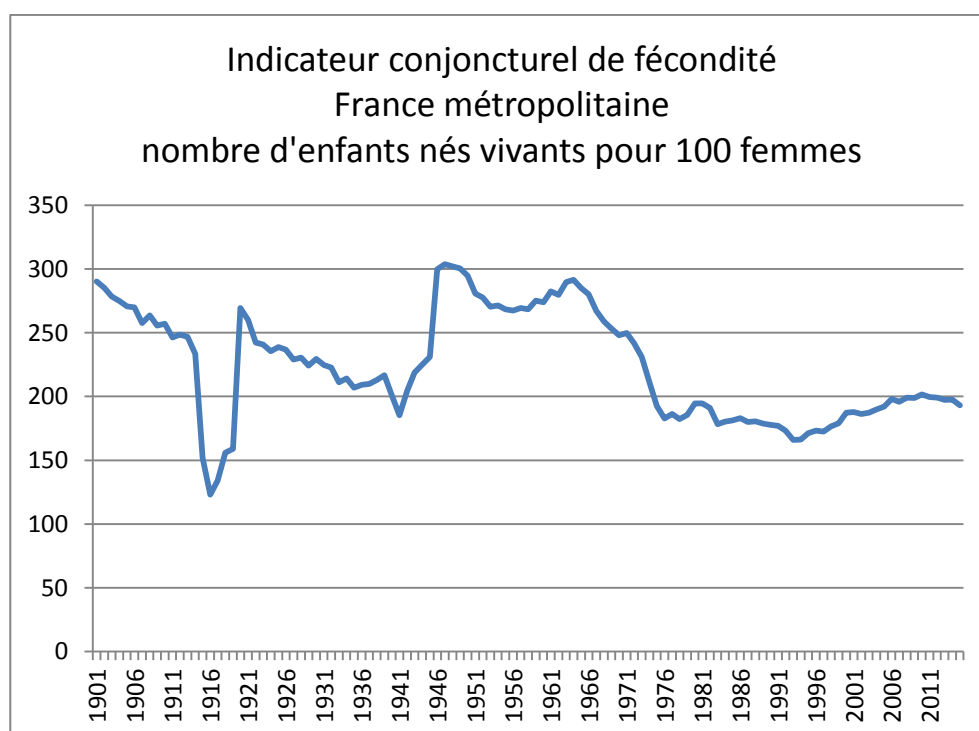
Le phénomène le plus important sur ces trente dernières années est la progression très rapide des naissances hors mariage. Elles ont plafonné longtemps autour de 10 % avant de connaître à partir des années 80 une progression régulière et permanente. Elles représentent près de 60 % des naissances. Ce phénomène est évidemment à mettre en relation avec la diminution du nombre de mariages. Mais elle est bien plus rapide et importante. De plus en plus, la naissance précède le mariage quand auparavant c'était l'inverse. C'est l'enfant qui est à l'origine de la contractualisation formelle des liens entre deux personnes.

Évolution des naissances sur longue période



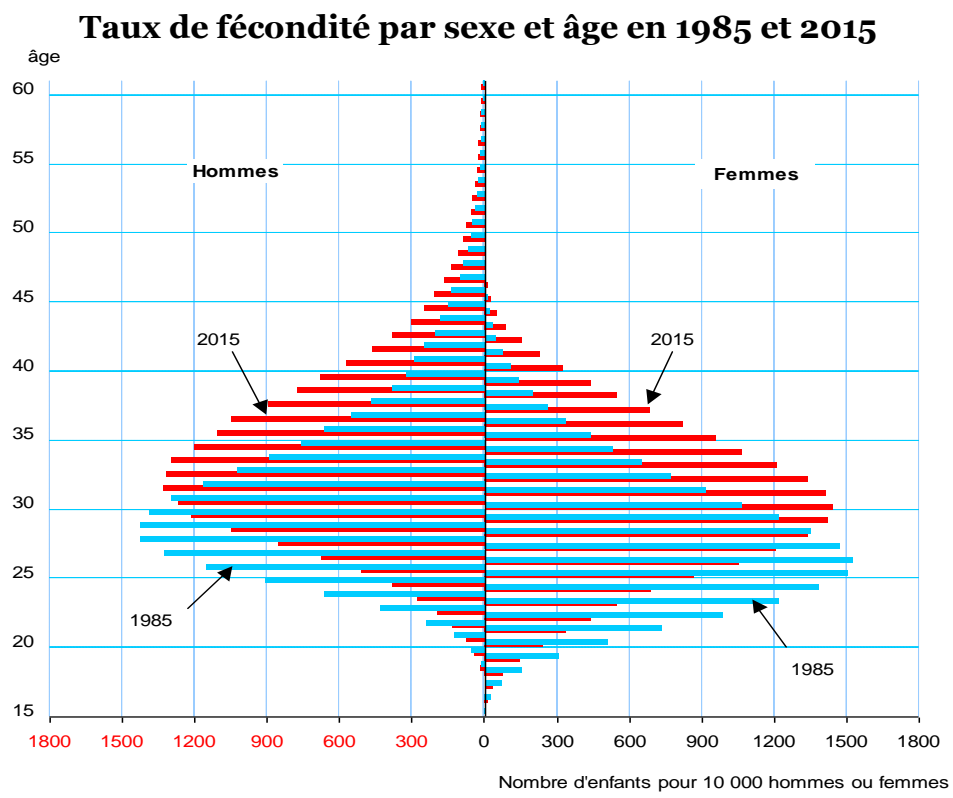
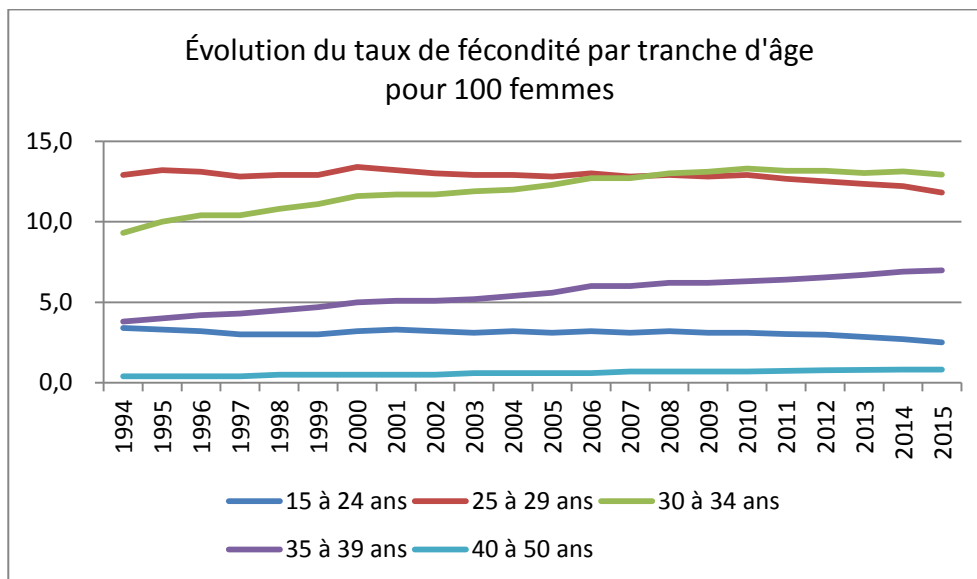
Champ : France métropolitaine et France (hors Mayotte avant 2014, avec Mayotte à partir de 2014).
 Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Le taux de fécondité qui était à 2,91 en 1964 a baissé régulièrement jusqu'en 1992 (il était de 2,5 en 1970, de 1,9 en 1980 et de 1,66 en 1993). À compter du milieu des années 90, une légère remontée du taux de fécondité est constatée. En 2010, le taux de fécondité franchit, pour la première fois depuis 1974, la barre des 2 pour mille (2,01). Depuis ce pic, une légère décrue s'est amorcée. Le taux de fécondité était de 1,93 en 2015. L'augmentation de ces quinze dernières années est imputable à un phénomène de rattrapage avec des maternités qui interviennent de plus en plus tard. Avec l'arrivée à l'âge de la procréation de générations de femmes moins nombreuses, ce taux est amené naturellement à baisser sauf changement de comportement que rien ne permet de prévoir.



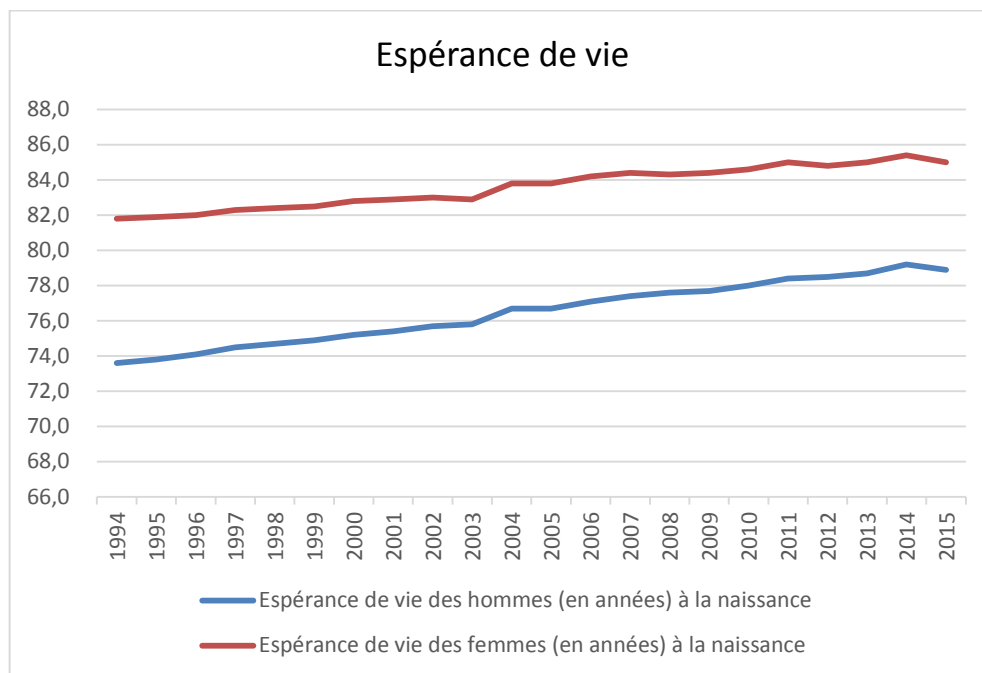
DES ENFANTS DE PLUS EN PLUS TARD

L'arrivée du premier enfant intervient après les études et après la période d'insertion professionnelle. L'âge moyen des mères était de 30,4 ans en 2015 contre 28,8 ans en 1994. Le taux de fécondité est depuis 2009 plus élevé chez les femmes âgées de 30 à 34 ans quand auparavant c'était chez les femmes de 25 à 29 ans. Le taux de fécondité des 35/39 ans a presque doublé en vingt ans.



ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE

Depuis 1994, l'espérance de vie a baissé à 4 reprises contre une seule fois pour les hommes (2015). L'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes qui était de 8,2 ans, en 2014, en faveur des premières n'est plus que de 6,1 en 2015.



ESPÉRANCE DE VIE À 60 ANS

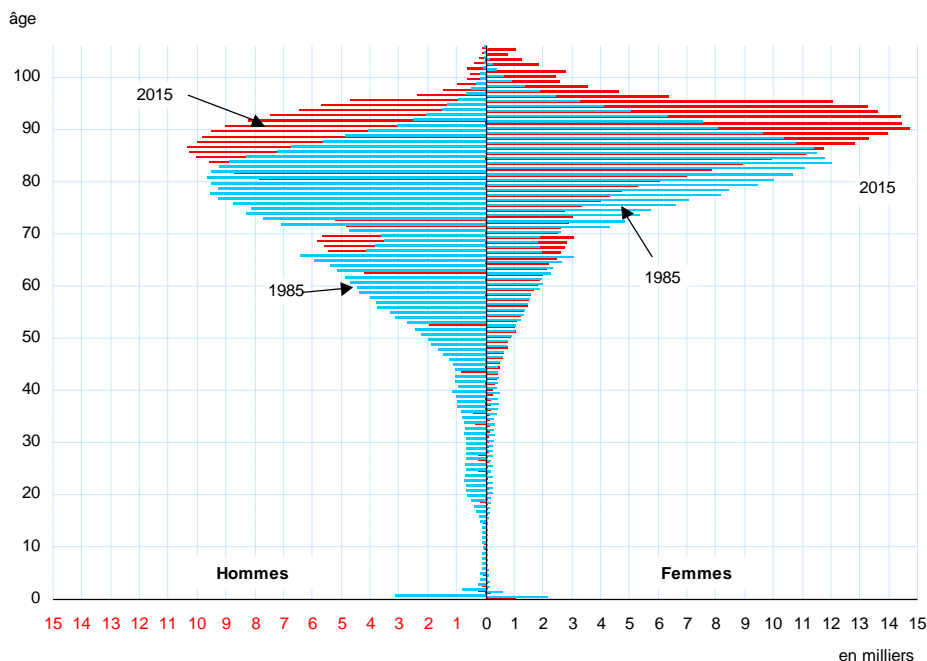
L'espérance de vie à 60 ans a reculé tant pour les femmes que pour les hommes en 2015. Pour les femmes, il s'agit du 5^e recul depuis 1994 et du 4^e recul pour les hommes.

LA FRANCE, LE PAYS AUX 20 000 CENTENAIRES

La France comptait 20 669 centenaires au 1^{er} janvier 2016. En 2010, ils étaient 15 000. En 2060, en retenant une espérance de vie moyenne, la France pourrait compter 200 000 centenaires.

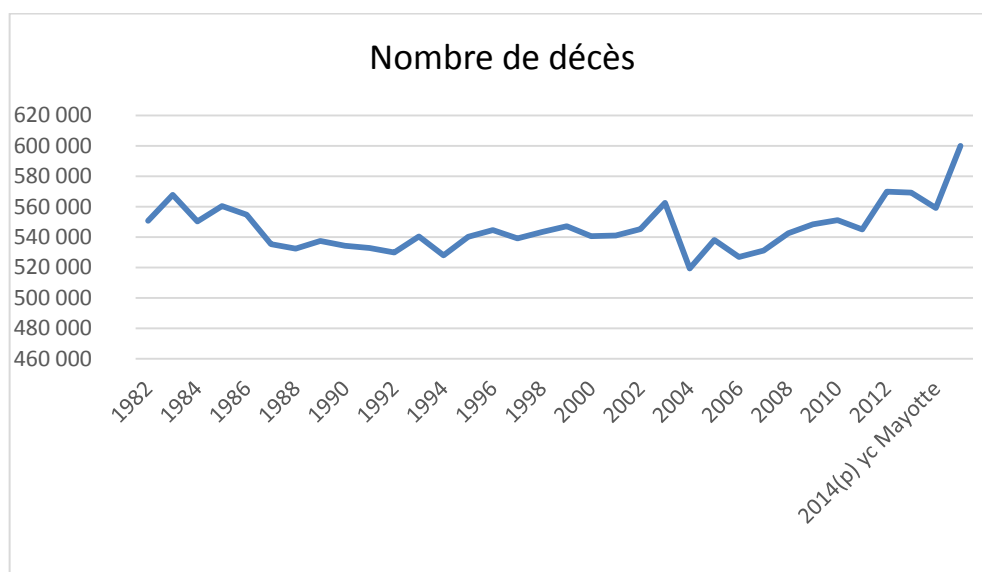
En fin de vie, les femmes l'emportent haut la main. Ainsi, les hommes ne représentent que 16,19 % des personnes vivantes ayant plus de 100 ans. Au-delà de 105 ans, ce ratio tombe à 10 %. Au 1^{er} janvier 2016, il y avait 179 hommes qui avaient plus de 105 ans contre 14 564 femmes.

Répartition et évolution des décès et par âge



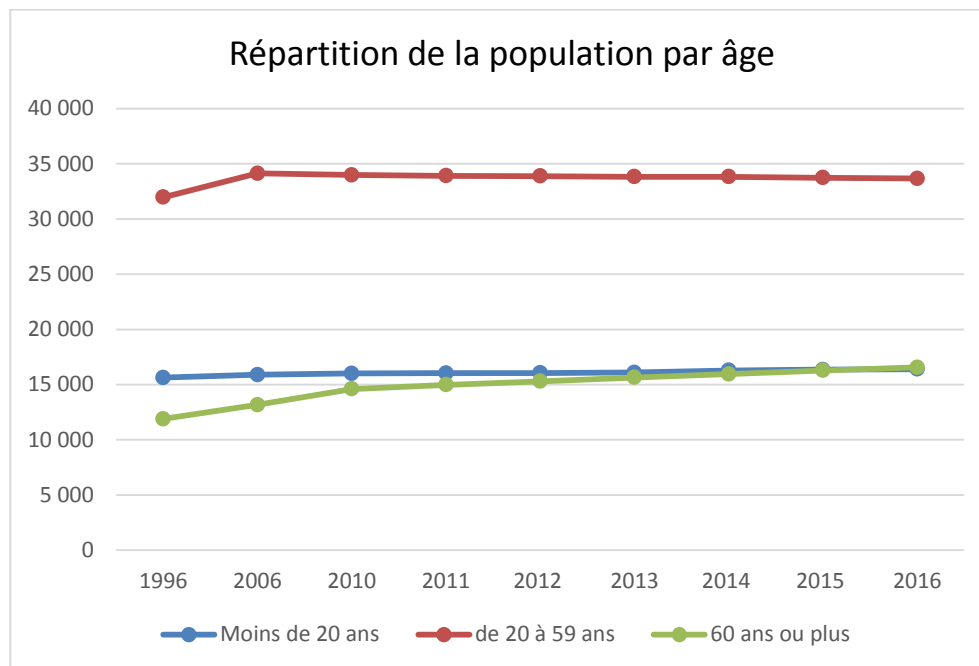
UNE FORTE PROGRESSION DES DÉCÈS

La progression du nombre de décès obéit à des considérations structurelles avec l'arrivée à des âges élevés de générations plus nombreuses et à des considérations conjoncturelles. Une grippe plus sévère que la précédente, une ou plusieurs canicules entraînent une surmortalité d'autant plus importante que la population est de plus en plus âgée. L'année 2015 est l'illustration de cette nouvelle donne démographique avec un nombre de décès qui a atteint le nombre record de 600 000.



QUAND LES JEUNES ONT PERDU LA PARTIE FACE AUX SENIORS !

En 2015, les seniors sont plus nombreux que les jeunes. En 2060, les plus de 60 ans représenteront un tiers de la population quand les moins de 25 ans n'en représenteront que 20 %. Au-delà du symbole, cela marque l'entrée de la France dans l'ère du papy-boom. La population active dans les prochaines années augmentera de plus en plus faiblement. Elle pourrait se stabiliser autour de 2030. Actuellement, elle croît de 80 000 à 100 000 personnes par an.



Dans les prochaines années, la France poursuivra son inexorable processus de vieillissement. Le nombre de personnes de plus de 60 ans représentera le tiers de la population en 2060. D'ici là, sauf augmentation de l'immigration, la population active aura commencé à diminuer. Si le taux de fécondité reste autour de 1,9, la France devrait continuer de croître et se rapprocher de 70 millions. En revanche, un alignement sur le taux moyen en vigueur en Europe, soit 1,3/1,5 pourrait accélérer le vieillissement et mettre un peu plus sous tension le système de retraite. La question de l'immigration se posera dans les prochaines années tant car les flux de migrants ne s'arrêteront pas tant en raison des besoins en termes de population active qui se feront jour. Les migrations ont toujours eu lieu de tout temps. L'Afrique avec une population qui atteindra, d'ici 2050, 2 milliards d'habitants, devrait connaître en son sein et à titre marginal au-delà des limites continentales, des mouvements de population. La mondialisation, l'accès de plus en plus facile à l'information et aux moyens de transport ne pourront qu'accroître ce phénomène.

Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :

www.cerclEDELEPARGNE.fr

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le Conseil Scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Jean-Marie Colombani**, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Christian Gollier**, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **François Héran**, ancien Directeur de l'INED et Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, **Jérôme Jaffré**, Directeur du CECOP, **Florence Legros**, Directrice Générale d'ICN Business School et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Les études de l'épargne, de la retraite et de la prévoyance sont une publication du Cercle de l'Épargne.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez
06 13 90 75 48

slegouez@cerclEDELEPARGNE.fr